

[Français]

M. Dionne: Monsieur le président, je suis d'avis que le bill actuellement à l'étude, qui comporte des articles touchant tout le système bancaire canadien, mérite qu'on lui apporte beaucoup d'attention. Je ne nie pas le fait qu'il a été étudié longuement en comité. Cependant, étant donné les effets du système monétaire canadien sur la vie de la population, je crois qu'il est tout à fait dans l'ordre qu'une attention particulière soit apportée, au moment de l'étude de ce système, à des suggestions pratiques pour l'amélioration de ce système étant donné le rôle qu'il joue au sein de la population canadienne.

• (3.10 p.m.)

On entend souvent cette expression: en définitive, c'est l'argent qui commande. Alors, nous discutons présentement d'un bill, et le débat porte sur le système monétaire, sur le système bancaire canadien. Je ferai allusion à certaines causes des difficultés, que l'on éprouve ici au Canada, dues aux effets néfastes du système actuel; ensuite j'essaierai de soumettre, dans la meilleure intention possible, des suggestions que je crois pratiques et qui, dans mon opinion du moins, sont fondées sur le bon sens et la logique.

Tout observateur sérieux admettra que le système financier actuel ne procure pas à tous et à chacun l'avantage d'avoir une part suffisante des biens de la nature et de l'industrie. Conséquemment, il est du devoir des gouvernants en charge du bien commun de faire les changements ou les corrections qui s'imposent, pour la bonne raison que les systèmes sont faits pour les hommes et non les hommes pour les systèmes.

On constate que la capacité de production moderne est pratiquement illimitée, tant au point de vue volume que variété. La cause principale de nos soucis réside dans les difficultés du mécanisme de distribution. Considérant que, de nos jours, le moyen le plus souple pour échanger les produits est l'argent, du moment qu'une personne en a suffisamment. Il faut nécessairement rechercher les causes du manque d'argent, si l'on veut sincèrement solutionner le problème de la pauvreté.

Il ne sert à rien de multiplier les études et les conférences sur la pauvreté, il faudrait avoir les yeux fermés pour ne pas constater qu'un fort pourcentage de notre population vit difficilement, qu'il lui manque le nécessaire et surtout l'argent pour acheter les produits qui sont étagés partout dans les magasins, mais qu'il ne peut acheter parce qu'il manque d'argent.

Alors, la vraie guerre à la pauvreté doit être dirigée contre le système qui contrôle l'argent; c'est assez clair pourtant.

[M. Pascoe.]

Depuis quand une guerre peut-elle être gagnée en dirigeant l'attaque à côté de l'objectif? En 1914-1918, de même qu'en 1939-1945, les Alliés désiraient gagner la guerre. Et ils en ont pris les moyens. Ils avaient d'abord besoin d'argent: ils ont commandé au système d'argent de fournir les sommes nécessaires, et cela n'a pas manqué; ensuite, ils ont organisé l'armée et fait fabriquer le matériel nécessaire. S'ils s'étaient contentés d'étudier la situation et de convoquer des conférences, ils auraient certainement perdu la guerre.

La lutte à la pauvreté ne se gagnera pas en faisant des études et des conférences. Et les pauvres restent dans la misère avec ces moyens-là! Il faut donc autre chose.

Les modifications qui devront être apportées au système bancaire canadien devront prévoir assez de souplesse dans les modalités d'application pour utiliser l'argent nécessaire au moment opportun afin de diminuer sinon d'éliminer la pauvreté au Canada.

Si vous taxez le revenu de ceux qui n'en ont déjà pas assez, vous ne solutionnez pas le problème de la pauvreté, vous l'empirez. Il n'est pourtant pas nécessaire d'être économistes pour comprendre cela.

Un article intitulé:

Ottawa se mettra-t-il à taxer le dévouement?

a paru le 7 mars 1967 dans le journal *L'Action* de Québec.

Cette allusion était faite en rapport avec le rôle joué par les caisses populaires Desjardins et le mouvement coopératif de Québec.

Pour ce qui est de la pauvreté qui existe au Canada—ce ne sont pas les créditistes qui la décrivent—qu'il me soit permis de citer un passage d'un article paru dans le journal *Le Droit*, du 10 novembre 1964. Sous le titre *Le fléau d'indigence*, on pouvait lire:

Robert Louis Stevenson a déjà écrit: «La pire lacune de la civilisation et la meilleure preuve de son fiasco, c'est un homme qui peut et veut travailler, mais qui est dans l'impossibilité de le faire.» Lors du récent congrès de la Fédération du travail en Ontario, *Le Droit* s'alarmait avec cet organisme de l'ampleur que prenait le chancre de la pauvreté. Il faut revenir sur le sujet à la suite du rapport que vient de publier cette association, document croquant sur le vif, jusque dans ses moindres détails, le sombre tableau de la misère humaine en Ontario et au Canada.

Le manque des nécessités de la vie s'échelonne sur trois degrés: 1) la privation; 2) la pauvreté; 3) l'indigence. Au Canada, environ 2,500,000 personnes, au-delà de 13 p. 100 de la population, vivent dans l'indigence; plus de 4 millions de citoyens, soit 22 p. 100, connaissent la pauvreté ou l'indigence; enfin, 6,500,000—35 p. 100—subissent la privation, la pauvreté ou l'indigence. En Ontario, 700,000 personnes—11 p. 100—vivent dans l'indigence; 1,000,000—19 p. 100—sont dans la pauvreté ou l'indigence; et 2,000,000—32 p. 100—vivent dans l'une des trois catégories.

Dans le moment, l'honorable ministre des Finances cherche tous les moyens possibles